



Damien Chantrenne

7 septembre

## LES DÉCORS DES CÉRÉMONIES DE L'ACADÉMIE DE VILLEFRANCHE-EN-BEAUJOLAIS SOUS LA PROTECTION DE CAMILLE DE NEUVILLE (1680-1695)

Les décors de fêtes et de cérémonies, aujourd'hui partiellement oubliés, sont pourtant fondamentaux pour aborder l'art du Grand Siècle, objet de la stratégie de propagande qu'était celle de Louis XIV. Traditionnellement conçus à l'occasion d'un mariage, d'un enterrement ou d'une entrée royale ou princière dans une ville, ces décors étaient alors payés par l'administration royale ou par les municipalités. Ils contribuaient notamment à ce que la France oubliât les combats et les famines pour se concentrer sur l'image fictionnelle d'un royaume en paix où la misère n'existait pas.

L'utilisation par les sociétés savantes comme l'Académie de Villefranche de ce que Pierre Zoberman, a nommé l'« éloquence d'apparat »<sup>1</sup> impliqua, en plus d'un discours prononcé en public, l'existence d'un « decorum » mettant également en jeu une image positive du roi qui s'imposa dans les provinces françaises les plus éloignées de la Cour. Cet article s'intéressera en particulier aux décors des cérémonies de l'Académie de Villefranche.

### La protection de Camille de Neuville

Avant d'entrer « dans le vif du sujet », il est utile d'évoquer l'émergence des sociétés savantes dans la France du XVII<sup>e</sup> siècle. L'Académie française fut la première à être créée, en 1635, par le cardinal de Richelieu afin de normaliser et de perfectionner la langue française. Placée sous la protection du roi dès 1672, elle devait notamment élaborer le premier dictionnaire.

À l'instar de cette Académie, des cercles littéraires provinciaux formèrent des lieux de rencontres privilégiés pour l'élite intellectuelle des villes où elles siégeaient. Les Académies des provinces françaises furent d'abord des réunions d'élites locales qui prenaient plaisir à s'assembler et

à partager leurs curiosités et leurs intérêts tout en marquant leur appartenance aux milieux privilégiés. Aussi, les membres étaient-ils principalement des nobles et des ecclésiastiques ainsi que des bourgeois issus des milieux de la robe, de la médecine et de l'enseignement.

Comme ses cousines d'Angers, Arles, Caen, Nîmes, Soissons et Toulouse, l'Académie de Villefranche vit le jour dans le dernier quart du XVII<sup>e</sup> siècle. En 1677, quelques amis avaient pris l'habitude de se réunir chez le sieur Alexandre Bessie du Peloux, assesseur criminel en la Maréchaussée, pour lire les gazettes, faire des critiques des nouveaux livres et discuter des événements qui leur étaient contemporains.

Le petit groupe d'amateurs comprenait Claude de la Roche Poncié, avocat du roi au bailliage, Jean Saladin et Humbert Terrasson, chanoines, le lieutenant général du Beaujolais Noël Mignot de Bussy et le médecin Jean-Baptiste Mercier. D'autres personnalités vinrent se joindre à eux : Jean Bottu de Saint-Fonds, Laurent Bottu de la Barmondière, procureur du roi au bailliage, le chanoine Zacharie Tournier, Louis de Bussières du Châtelard, procureur du roi à l'élection, Jean Gay de Marzé, Claude Cusin et Valossières, avocats au bailliage. Enfin, Pierre Cusset et l'avocat Damiron furent reçus en 1680.

L'un des rares témoignages iconographiques de l'existence de l'Académie de Villefranche à cette

<sup>1</sup> Pierre Zoberman, *Les Cérémonies de la parole : l'éloquence d'apparat en France dans le dernier quart du XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Champion, 1998, 713 p.

époque est donné par l'*Histoire de Louis le Grand par les médailles* du père et historien jésuite Claude-François Ménestrier en 1689, ouvrage illustré par des compositions de Pierre Paul Sevin (1646-1710).

L'artiste a représenté l'emblème de l'Académie sous la protection de Louis XIV sur une gravure montrant les fondations royales. Sur un support circulaire évoquant la forme d'une médaille reposent la rose de diamants ainsi que la devise de l'Académie de Villefranche : « Mutuo clarescimus igne », c'est-à-dire « Nous brillons d'un même feu ».

La date de « 1687 » inscrite sur l'emblème de l'Académie ne convient pas. On sait en effet que l'institution ne fut reconnue qu'en 1695 en tant qu'établissement royal sur la sollicitation de Philippe d'Orléans. On est en droit de se demander si Louis XIV n'avait pas auparavant envisagé de la reconnaître : Ménestrier était un historien sérieux et ne se serait jamais permis de mentionner une telle erreur d'autant que son ouvrage fut présenté au roi qui l'observa avec attention.

Si les documents iconographiques sont rares, il en est de même des sources écrites, les registres ou procès verbaux de l'Académie ayant majoritairement disparu, excepté ceux des années 1772 à 1782 aujourd'hui conservés à la médiathèque de Villefranche et une copie du registre des séances de 1739-1746<sup>2</sup>. Alors, pour la période couvrant les années 1680-1695, la presse livre heureusement une foule d'informations. Le *Mercure galant*, édité tantôt à Paris, tantôt à Lyon par Thomas Amaury dont l'imprimerie était située rue Mercière, était en effet prompt à relater ce qui se passait dans la ville de Villefranche.

L'édition de juillet 1680 mentionne la création de l'institution : « *Ce règne est si florissant pour toutes choses et particulièrement pour les belles lettres qu'il se forme tous les jours des assemblées où l'esprit s'exerce par des entretiens académiques. Il s'en est établi une depuis peu de temps à Villefranche, petite ville du Beaujolais* »<sup>3</sup>.

Ce même mois de juillet, afin d'assurer sa légitimité à un moment où le roi n'était pas encore informé de son existence, l'Académie demanda en effet à Camille de Neuville (1606-1693) d'être son protecteur. Il n'est pas anodin que le

cercle littéraire se soit placé sous l'égide de ce dernier qui concentrait localement le pouvoir temporel et spirituel. Il n'était pas seulement Primat des Gaules : il partageait avec son frère, Nicolas de Villeroy, les gestions financières et administratives des provinces de Forez, du Lyonnais et du Beaujolais.

L'archevêque reçut les académiciens dans sa résidence de Neuville-sur-Saône. On lui présenta les statuts de l'institution qu'il agréa. Jean Bottu de Saint-Fons fit l'éloge du prélat et dévoila la finalité des travaux de l'Académie qui devait être d'écrire un jour sa biographie : « *Comme rien n'agréé tant aux pères que les premiers bégayements de leurs enfants, nos timides muses se sont faites, Monseigneur, après la glorieuse protection qu'il a plu à Votre Grandeur de leur accorder, que leur voix, toute faible qu'elle est, seroit favorablement écoutée dans l'espérance de savoir quelque jour assez forte pour oser entreprendre d'instruire la postérité de l'histoire de Votre illustre Maison et de rechercher ce qui a le plus contribué à sa haute élévation, la paix ou la guerre, le conseil ou les armes, l'empire ou le sacerdoce, la religion ou la politique* »<sup>4</sup>.

L'implantation d'une Académie dans la province du Beaujolais était stratégique car, à l'époque, aucune société savante ne s'était encore fondée à Lyon. L'Académie de Villefranche serait donc amenée à exercer une influence intellectuelle dans le Sud-Est de la France.

### L'apparat des séances publiques

Le rôle d'aiguillon culturel joué par l'institution l'amena à donner des sujets de mémoires en concours portant sur les questions de la médecine, de l'hygiène et de l'agriculture, des lettres et des arts, et pour lesquels elle récompensa des lauréats. Du reste, elle ne cessa de se réunir à dates fixes, toutes les deux semaines hormis les mois d'automne (septembre, octobre et novembre).

Elle rendit également compte annuellement de ses travaux devant un public choisi, le 25 août, jour de la saint Louis. Le panégyrique/l'éloge du roi ou de ses représentants légaux, exercice littéraire très attendu et qui se prêtait aux jeux rhétoriques complexes et délicats, y fut systématiquement prononcé. La plupart du temps, la journée de la saint Louis commençait par une messe à la collégiale Notre-Dame-des-Marais avec un sermon du chanoine en activité, lui-même académicien. Les places du devant étaient alors réservées à ses confrères qui siégeaient en habit d'apparat.

Ainsi, le 25 août 1680 : « *A dix heures du matin, les académiciens assistèrent à une messe en musique [...] aux places qui leur avaient été préparées* »<sup>4</sup>. L'année suivante : « *s'étant rendus le matin dans l'église avec leurs habits de cérémonie [ils] prirent les places qui leur avaient été préparées dans le chœur et l'on chanta la grand'messe avec beaucoup de solennité. Monsieur Saladin, ecclésiastique, qui est du nombre de ces académiciens, prononça [un sermon] avec autant des succès qu'on pouvoit espérer et cette première cérémonie se termina par des prières publiques pour Sa Majesté* »<sup>5</sup>.

2 Médiathèque de Villefranche-sur-Saône, fonds régional, 3M5 et 3M6.

3 *Mercure galant*, juillet 1680, p. 22.

4 *Mercure galant*, septembre 1680, p. 252.

5 *Mercure galant*, octobre 1681, p. 18-19. Il est à noter que l'Académie n'invitât pas un orateur extérieur à son cercle à briller à ses yeux : elle marqua sa solidarité institutionnelle en venant écouter un prédicateur tiré de ses rangs.

L'après-midi était généralement consacré au panégyrique du roi selon un thème défini à l'avance et qui ne laissait aucune place à l'improvisation. Les académiciens se réunissaient chez Bessie du Peloux ; d'abord dans la bibliothèque de sa demeure, suite à quoi ils entraient en scène dans une salle « réputée la plus magnifique et la plus spacieuse de tout le pays »<sup>6</sup>.

En 1680 : « *Le portrait du roi fut placé sous un dais de velours rouge à franges d'or et en face, celui de l'archevêque de Lyon sur un tapis de satin violet. Les académiciens [...] s'installèrent sur des fauteuils le long d'une table couverte de riches tapis de Turquie. On distribua d'abord des copies imprimées des règlements et statuts de l'Académie, puis MM. Terrasson, Bessie de Peloux et Mignot de Bussy, discoururent sur le sujet que l'Académie leur avait donné ; le triomphe des passions* »<sup>7</sup>.

En 1681, l'éloge d'Anne-Marie-Louise d'Orléans (dite la Grande Mademoiselle), souveraine de Dombes<sup>8</sup>, fut donné pour sujet. Ainsi, « tous les corps de la Ville, le bailliage, l'élection, la prévosté les communautés ecclésiastiques et régulières, la noblesse du voisinage et un fort grand nombre de dames qualifiées se trouvèrent dans la Salle parée de meubles très riches. [...] Le portrait de la princesse estoit d'un costé sous un magnifique dais de velours rouge à frange d'or élevé sur un fauteuil de la même étoffe et, de l'autre, on voyait celui de monsieur l'archevêque de Lyon, protecteur de l'Académie, sur une toilette de satin violet »<sup>9</sup>.

En 1682, on célébra la naissance de l'héritier du trône, le duc de Bourgogne, Louis de France. La présence d'André le Fèvre d'Ormesson, intendant de la généralité de Lyon rehaussa l'éclat de la séance publique<sup>10</sup>. En tournée d'inspection, il fut député par deux académiciens sous la conduite de Bessie du Peloux pour le complimenter : « *Les orateurs, MM. de la Roche et Vallossière firent d'excellents discours sur la gloire : faut-il la fuir ou la rechercher ? On ne pouvait parler de gloire sans parler du monarque qui en est tout couronné, et du nouveau prince qui en est déjà tout couvert par les grands héros dont il descend* »<sup>11</sup>. Cette-fois-ci, les portraits des souverains traditionnellement présentés dans la salle d'audience furent supprimés. Le tissu employé fut de nature plus riche que les années précédentes puisque le dais de couleur cramoisie fut rehaussé d'une broderie d'or.

Contrairement aux trois premières années d'existence de l'Académie, les années 1683 à 1687 ne se signalèrent par aucun appareil en particulier. Le *Mercure galant* publia seulement, en avril 1685, à propos du mariage d'un académicien un *Dialogue entre les Muses de l'Académie de Villefranche et Cupidon*, longue pièce en vers dont l'auteur et les héros sont inconnus. Pour les cérémonies de la saint Louis, l'Académie reprit les décorations habituelles. Ces éléments étant coûteux, une partie des tentures fut réutilisée, notamment les « tapis de Turquie » qui recouvraient les tables<sup>12</sup>.

Le demi-silence du *Mercure galant* à propos de l'Académie fut pourtant de courte durée et cette dernière marqua son retour dans la presse dès le mois de mars 1688. Elle fit en effet graver des coins pour frapper des médailles qu'elle se proposa de distribuer comme prix d'éloquence et de poésie. D'un côté était représenté le portrait du roi avec en exergue « L'Académie de Villefranche en Beaujolois », de l'autre l'emblème de l'institution. Le sujet choisi pour le concours devait mettre en exergue l'utilité des académies de belles-lettres qui « sont non seulement établies pour apprendre à bien parler, mais encore pour apprendre à bien vivre. Le discours ne sera au plus que d'une demi-heure de lecture ». Les vers « n'excéderont pas le nombre de cent et finiront par une courte prière pour le roi est l'Empire de Louis le Grand sur les mers. [ ] Toutes personnes seront bien reçues à travailler, excepté les vingt de l'Académie qui seront les juges »<sup>13</sup>.

Ainsi, au mois de juin, deux médailles en or furent offertes en prix à ceux qui eurent « le mieux réussi dans l'éloquence et dans la poésie française ». Le 25 août, on distribua les prix, toujours dans la même salle. Un buste en pierre de Louis XIV du sculpteur lyonnais Marc Chabry (1660-1727) sur un siège sous le dais, fut cette fois placée au centre de la salle, dans sa longueur<sup>14</sup>. Un portrait de la Grande Mademoiselle de Montpensier fut placé à côté de la sculpture de Chabry sur une belle et riche toilette de satin blanc brodé d'or faisant face à celui de l'Archevêque de Lyon.

Le *Mercure galant* fournit des informations quant au déroulement de la cérémonie. Les académiciens firent leur entrée, chacun s'inclinant devant le buste du roi. L'abbé Baudry, du chapitre de la collégiale, « ne se contenta pas de cet hommage muet ». Se tournant du côté de l'assistance et du geste, désignant le buste du roi, il s'écria : « *De concert l'art et la nature-Semblent s'être épuisés par un effort égal-L'un en faisant cette figure-*

6 *Mercure galant*, septembre 1680, p. 253-254.

7 *Ibidem*.

8 Cette cérémonie eut lieu juste avant la cession de la terre de Dombes au duc de Maine, Louis-Auguste de Bourbon.

9 *Mercure galant*, octobre 1681, p. 18.

10 BESANÇON Abel, 1905-1906, p. 14.

11 *Mercure galant*, octobre 1682, 2e partie, p. 83.

12 Ce que souligne le *Mercure galant* en évoquant la salle de monsieur Bessie du Peloux contribuant « par sa magnificence et par son honnêteté [ ] tous les ans à l'éclat de ces sortes d'actions » (*Mercure galant*, septembre 1686, p. 57-58).

13 *Mercure galant*, avril 1688 ; cité par BESANÇON Abel, 1905-1906.

14 *Mercure galant*, septembre 1688 ; cité par BESANÇON Abel, 1905-1906. Ces deux quatrains étaient inscrits en bas-relief sur le buste : « C'est là le grand héros, le modèle des rois-C'est lui qui des Césars efface la mémoire-Le ciel cède à ses vœux, les hommes à ses lois-La nature à son bras et le temps à sa gloire-Pour ériger un trône à la majesté même-Est-il un lieu plus haut que ce front et ces yeux-Et pour le monde entier porter le diadème-Peut-on trouver un chef qui le mérite mieux ? » Ces vers avaient pour auteurs Mignot de Bussy et l'abbé Baudry.



*L'autre en formant l'original* »<sup>15</sup>. La séance s'ouvrit par une allocution de Mignot de Bussy. Bessie de Montauzan fit l'éloge du roi et celui de Mademoiselle. L'abbé Baudry donna lecture d'une ode en vers, *Le Règne tranquille de Louis le Grand* puis on présenta les ouvrages en vers et en prose qui, au mois de juin, avaient mérité les prix que l'Académie avait proposés. M. de Livonière-Piquet, conseiller du roi au présidial et membre de l'Académie d'Angers reçut le prix d'éloquence et M. Magnin, conseiller honoraire du présidial de Mâcon et membre de l'Académie d'Arles, celui de la poésie.

L'apparat des décors servait aussi à honorer les défunts membres de l'Académie ou ses protecteurs<sup>16</sup>. Les cérémonies funèbres pouvaient même s'associer à l'événement de la saint Louis si le calendrier le permettait.

Ainsi, le matin du 25 août 1686, comme à l'accoutumé, les académiciens allèrent à « l'église collégiale où les messieurs du Chapitre chantèrent avec beaucoup de solennité la grand'messe »<sup>17</sup>. Le panégyrique du roi fut prononcé le jour même et le sujet donné pour la séance publique de l'après-midi fut le

15 *Ibidem.*

16 ZOBERTMAN Pierre, 1998, p. 192 : des impératifs oratoires, généralement mentionnés dans les statuts des Académies provinciales les distinguaient en particulier de l'Académie française : l'éloge funèbre se pratiquait dans les provinces alors que ce n'était pas le cas à Paris.

17 *Mercure galant*, septembre 1686, p. 54.

zèle de saint Louis pour la conversion des infidèles ou le « triomphe de l'Hérésie »<sup>18</sup>. On rendit ensuite hommage à Jean Bottu de Saint-Fons, mort trois mois auparavant puisque le lendemain, le 26 août après-midi, on présenta une oraison en son honneur.

De même, en mai 1694, le *Mercure galant* mentionne, sans le décrire, le service solennel célébré par les membres de l'Académie pour Camille de Neuville, mort en fin d'année précédente : « On trouva la salle [des cérémonies] parée de deuil pour la pompe funèbre [ ]. Ensuite, ces messieurs allèrent à l'église collégiale qui estoit tendue de noir et éclairée d'un très grand nombre de cierges »<sup>19</sup>.

### L'exemple parisien

Le fait de décorer avec soin le lieu où l'on se livrait au panégyrique du roi ou de ses représentants afin de la transformer en un théâtre n'est pas isolé. À l'Académie française, comme à Villefranche, on abandonnait la définition des mots et les débats linguistiques en cercle fermé pour s'adonner à la lecture publique de pièces de prose et de poésie. Le cérémonial des harangues et des séances officielles dont hérita l'Académie de Villefranche fut d'ailleurs établi sur le modèle des réceptions de l'Académie française, laquelle se réunissait dans une salle du Louvre aménagée pour l'occasion.

À partir de 1677, un panégyrique de saint Louis était prononcé dans la chapelle du palais avant de rejoindre la salle des séances, de sorte que le pouvoir ecclésiastique fut associé au pouvoir royal (de la chapelle au palais)<sup>20</sup>, où une

18 M. Mercier, docteur en médecine et directeur de l'Académie ainsi que l'abbé Terrasson firent le panégyrique.

19 *Mercure galant*, mai 1694.

20 ZOBERTMAN Pierre, 1998, p. 36 : l'avertissement à l'édition des *Registres de l'Académie* affirme que dès le début l'Académie disposa d'une salle réservée aux séances publiques (*Registres de l'Académie française*, Paris, Firmin Didot et Cie, 1895,



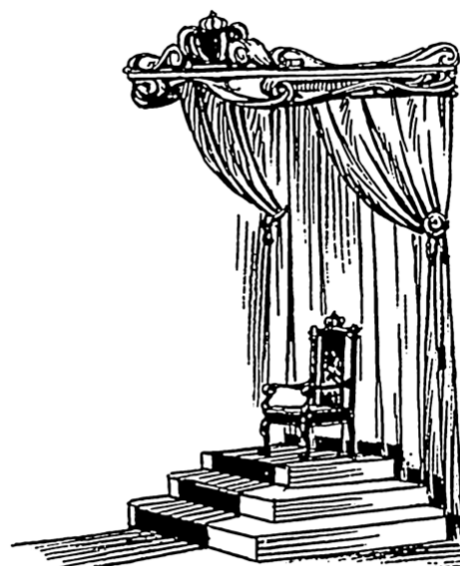
Juan Dolivar-Franz Ertinger (d'après Pierre Paul Sevin), Frontispice, eau-forte, H. 0, 067 ; L. 0, 130, tiré de *Augustissimo Galliarum Senatui-panegyricus* du père Jacques de La Baune (s. j.), Paris, Gabriel Martini, 1685, 42 p.

longue table était de même recouverte d'un riche tapis<sup>21</sup>. Il faut encore noter la présence symbolique du portrait du roi qui marquait l'une des extrémités de la salle<sup>22</sup>. En 1685, on décida d'ajouter à ce portrait officiel les figures de chaque académicien. Ainsi le public faisait-il toujours face aux lettrés, morts ou vivants, comme devant le roi dont « l'image sacrée présidait à toutes les assemblées »<sup>23</sup>.

Toujours à Paris, les jésuites effectuaient leurs discours dans les mêmes dispositions. Chaque mois de septembre, octobre ou novembre, on se servait de la salle des études du collège Louis-le-Grand afin de célébrer la rentrée des classes dans un agencement très spécifique<sup>24</sup>. Aristocrates et prélats franchissaient une porte d'entrée que l'on avait transformée en arc de triomphe et l'on découvrait aussi le portrait du roi, en bonne place. Une gravure de Juan Dolivar datée de 1685 et exécutée d'après un dessin de Sevin montre la salle des études suivant cet agencement<sup>25</sup>. L'entrée qui devrait se situer sur la droite est cachée par un garde tenant une lance mais on aperçoit à l'autre extrémité le portrait du roi sous un dais de velours. De part et d'autre, on découvre les emblèmes disposés le long des murs parés de tentures, au-dessus des estrades et en-dessous des galeries hautes servant d'assise à l'auditoire. Le prédicateur se tient debout devant un ressaut central tapissé de fleurs de lys.

Au Louvre comme chez les Jésuites, avec un tel appareil, l'assistance pouvait suivre les discours des yeux autant que des oreilles puisque des tableaux en retraçaient les grandes lignes. De tels programmes iconographiques devaient être conçus en concertation entre les académiciens et des artistes savants. Le plus souvent, à Paris, on retrouvait les mêmes artistes d'un lieu à l'autre car il fallait que celui-ci ait, en plus de ses aptitudes au dessin et à la peinture, une parfaite connaissance des règles de la mise en œuvre des cérémonies d'éloquence et une éducation poussée qui lui permit d'en comprendre les enjeux et de disposer agréablement les différents éléments symboliques dans l'espace. À Villefranche, on faisait aussi certainement appel à un artiste en particulier. La sollicitation de Lhuguenot, peintre caladois, est une piste à suivre, d'autant qu'il semble avoir régulièrement participé à des cérémonies à l'occasion desquelles il livra des cartons ornements<sup>26</sup>.

Ainsi, nous l'avons vu, en 1680, le triomphe des passions fut figuré par le portrait du roi, personnalité triomphante



Exemple de dais

et maîtrisée sur fond de tentures rouges, couleur hautement symbolique en cette circonstance<sup>27</sup>. L'année suivante, le portrait du roi fut remplacé par celui de la Grande Mademoiselle ainsi que par celui de l'archevêque de Lyon. En 1682, ce ne fut pas le portrait de l'enfant royal qui venait de naître que l'on exposa : on trouva plus judicieux de laisser le fauteuil vide, métaphore de la royale destinée du descendant qui restait encore à construire.

Si les décorations ne variaient guère, un élément précis faisait l'objet d'une attention particulière : le dais. Antoine Furetière, à l'origine de l'un des premiers dictionnaires de la langue française, définit ainsi le statut de ce meuble précieux : il n'y a de dais « que chez les rois, chez les princes et les ducs et sur ceux qui président aux destinées des collèges ». Alors que les protecteurs n'assistaient jamais aux cérémonies qui leur étaient dédiées, la présence d'un dais leur conférait l'assise de souverains omnipotents.

\* \*  
\*

Durant les années de protection de Camille de Neuville, l'Académie de Villefranche établit un pont entre culture des lettres et éloge ; deux aspects des exercices académiques qui se distinguaient mal dans certains discours et qui se ritualisa dans le

t. 1, 1672-1715, p. 8).

21 Le garde des meubles du roi, monsieur Dupretz, avait la charge de fournir le fauteuil du président de séance et les chaises des académiciens (ZOBERMAN Pierre, 1998, p. 37). Ce n'est qu'en 1713 que l'ensemble des académiciens pourra disposer de fauteuils à bras (*Registres de l'Académie française*, p. 568).

22 *Registres de l'Académie française*, p. 38.

23 *Ibidem*, p. 265.

24 LOACH Judi, « Jesuit emblematics and the opening of the school year at the collège Louis-le-Grand », *Emblematica : an interdisciplinary journal for emblem studies*, New-York, AMS Press, vol. 9, 1995, p. 133-176.

25 LA BAUNE Jacques de la, *Augustissimo Galliarum Senatui panegyricus*, Paris, Gabriel Martin, 1685, 114 p.

26 On ne sait rien de cet artiste. On le trouve notamment dans le cadre de cérémonies commandées par l'hôpital de Villefranche. Ce fut le cas à l'occasion de la cérémonie funèbre du recteur de l'Hôtel-Dieu, Jean Bonnerue, en 1673 et pour laquelle il livra des écussons peints pour la procession (FRENAY Charlotte, *Histoire d'un hôpital. Hôtel-Dieu de Villefranche-sur-Saône*, Villefranche-sur-Saône, Éditions du Cuvier, 1980, 238 p., p. 71). Marc Paboïs a proposé de lui attribuer les décors de la chapelle de l'hôtel-Dieu.

27 Le rouge étant la couleur de la passion.

cadre des cérémonies publiques. Alors qu'elle n'était pas encore promue au rang d'Académie royale, l'Académie de Villefranche trouva une légitimité dans un mode de fonctionnement calqué sur celui de l'Académie française. Outre la saint Louis qui était fêtée dans les deux lieux au même moment, le cérémonial et l'ordonnancement des décorations observait les mêmes règles. Enfin, du fait des circonstances de leur déroulement, les cérémonies des deux institutions concernaient aussi bien le pouvoir royal que le pouvoir ecclésiastique : une messe en matinée était suivie de la séance l'après-midi dans une salle appareillée.

Si l'on considère la place des cérémonies qu'elle organisait au cœur de la ville où se rencontraient tous les pouvoirs, l'Académie de Villefranche se distingua pourtant radicalement de sa parente parisienne. Par exemple, l'éloge funèbre se pratiquait dans les provinces alors que ce n'était pas le cas à Paris. De

fait, à l'inverse de l'Académie française qui donna à ses séances un aspect institutionnel, celle de Villefranche eut tendance à s'inscrire dans le cadre plus individuel par la mise en évidence d'un certain nombre de facteurs de la vie locale, mettant en avant, donc, le pouvoir de chaque notable de ce cercle littéraire. Le critère de l'appartenance à plusieurs institutions joua d'ailleurs un rôle dans le choix que le *Mercure galant* fit des textes qu'il publia dont, en août 1680, celui de Mignot de Bussy, lieutenant général du Bailliage de Beaujolais, cité par le journal au nom du bailliage et non en celui de l'Académie.

Les décors, convoquant les hommes de haut rang, concentraient matériellement aux yeux de tous et, par un principe d'usurpation, les faveurs royales que l'Académie n'avait pas encore obtenues. Par cet intermédiaire qui fixait une approbation royale fictive dans les mentalités locales, les académiciens honoraient leur rang et leur milieu dans leurs fonctions sociales. L'appartenance à l'Académie apparaissait ainsi comme un facteur essentiel s'ajoutant aux exigences leurs positions.

**Damien Chantrenne,**

docteur en histoire de l'art moderne, Paris IV-Sorbonne

#### Bibliographie et sources

*Mercure galant*, 1680-1695.

Besançon Abel, « L'Académie royale de Villefranche-sur-Saône », *Bulletin de la Société des sciences et des arts du Beaujolais*, 1905-1906, p. 2-45.

Méras Mathieu, « L'Académie de Villefranche à travers les siècles », *Tricentenaire de l'Académie de Villefranche en Beaujolais, actes des journées d'études*, XII, 1995, p. 31-47.

Roche Daniel, *Le Siècle des Lumières en province : académies et académiciens provinciaux, 1680-1789*, Paris-La Haye, 1978, 2 tomes.

Stern-Brennan Katherine, « Culture in the cities : provincial Academies during the early years of the Louis

XIV's reign », *Canadian Journal of History*, avril 2003, n° XXXVIII, p. 19-42.

Storer Mary Elizabeth, « Information furnished by the *Mercure galant* on the french provincial Academies in the XVI<sup>th</sup> century », *Publications of the modern Language Association*, 1935, n° 50, p. 444-468.

Zoberman Pierre, *Les Panégyriques du Roi prononcés dans l'Académie française*, Paris, Presses de l'université de Paris-Sorbonne, 1991, 340 p.

Zoberman Pierre, *Les Cérémonies de la parole : l'éloquence d'apparat en France dans le dernier quart du XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Champion, 1998, 713 p.



MERCURE



GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.

JUIN 1695.

*R. A.*



A PARIS,

Chez MICHEL BRUNET, Grand' Salle  
du Palais, au Mercure Galant.

